

# L'accès à des services de garde éducatifs à l'enfance pour la relance économique de nos entreprises en région <sup>[1]</sup>

Mémoire présenté au ministre de la Famille et ministre responsable de la région de l'Outaouais, Monsieur Mathieu Lacombe

**Author:** Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

**Source:** Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

**Format:** Report

**Publication Date:** 1 Jun 2021

## AVAILABILITY

Access online [FR] <sup>[2]</sup>

### Excerpt from executive summary

La proposition de réformer les services de garde éducatifs à l'enfance du gouvernement actuel survient 24 ans après la mise sur pied de la nouvelle politique familiale du Québec. Il s'agissait d'une initiative innovante des années 1990 qui a permis la création des Centres de la petite enfance (CPE) ainsi que l'accès à des formations de qualité d'éducation à l'enfance. Cette dernière grande proposition a rendu possible un retour plus rapide sur le marché de l'emploi des parents et a par le fait même contribué à l'essor économique de nos entreprises. Cependant, la situation d'aujourd'hui est quelque peu différente de celle des années 1990 et comporte un enjeu important, soit celui du manque de places en services de garde à l'enfance. Afin de pallier à cette problématique et d'appuyer notre écosystème entrepreneurial, la FCCQ a élaboré des recommandations à l'intention du gouvernement qui vous seront présentées dans ce mémoire.

Au cours des derniers mois, la FCCQ a sondé à deux reprises ses membres sur les enjeux provoqués par la pénurie de places en services de garde ainsi que sur les besoins réels de nos entreprises dans les différentes régions du Québec. Suivant les résultats de ces sondages et de nos analyses de la situation, la FCCQ peut affirmer qu'une offre suffisante et adaptée aux réalités du marché de l'emploi constitue un élément essentiel pour assurer la vitalité ainsi que la compétitivité de nos industries. Actuellement, le déficit de l'offre des garderies induit une pression négative sur les entreprises qui sont confrontées à un resserrement du marché de l'emploi ainsi qu'un taux de chômage évalué à seulement 6,6 % de la population québécoise.

Afin de limiter l'impact négatif sur les entreprises, la FCCQ soutient qu'une réelle évaluation du taux de couverture de places offertes dans les différentes régions est nécessaire. L'analyse de l'occupation du service offert dans les régions du Québec demeure quelque peu nébuleuse et il est impératif de favoriser la collaboration entre les acteurs économiques locaux, les bureaux des coordinateurs et le gouvernement afin de faciliter la mise sur pied de solutions au déficit de l'offre qui est actuellement estimée à plus de 51 000. Un autre élément est à prendre en considération dans l'analyse de l'offre des services, soit celui de la question des horaires variables. Afin de favoriser l'accès au service de garde à tous les travailleurs, la FCCQ demande au gouvernement de favoriser la mise sur pied d'un service de garde à horaire flexible afin de soutenir les travailleurs et les entreprises qui ont des horaires atypiques.

Également, dans l'intention de favoriser une plus grande transparence sur les besoins dans les différentes régions, la FCCQ suggère d'assurer un accès aux données généralisées qui porte sur le nombre de places disponibles, et de les répertorier par localités ainsi que par région afin d'en faciliter la compréhension.

Dans un deuxième temps, il est de l'avis de la FCCQ que le métier d'éducatrices et d'éducateurs à l'enfance doit être valorisé davantage, notamment en procédant à une mise à jour de la grille salariale ainsi qu'en privilégiant la formation en alternance travail-étude pour accélérer l'intégration de la main-d'œuvre dans les services de garde.

Troisièmement, la question des délais administratifs liés à la construction de nouveaux CPE demeure un frein considérable à la création de nouvelles places et nuit également aux entrepreneurs qui ne peuvent attendre 36 mois avant l'ouverture de leurs centres. La FCCQ recommande une réduction significative des délais pour cette construction afin que ceux-ci soient raisonnables pour l'entrepreneur et permettent un accès accéléré aux services de garde à l'enfance.

Et finalement, à titre de dernière recommandation, la FCCQ est d'avis que les transferts provenant du gouvernement fédéral afin de garantir l'accès aux services de garde à l'enfance doivent être utilisés dans un premier temps à assurer l'accès à des services abordables et de qualité. L'accessibilité et l'offre de places en garderies sur le territoire québécois constituent l'un des premiers enjeux au recrutement ainsi qu'à l'embauche de personnel dans les entreprises.

En définitive, la FCCQ rappelle l'importance de l'accessibilité à des services de garde à l'enfance dans les différentes régions du Québec. L'apport économique étant considérable, il est primordial d'assurer une offre qui répond au besoin afin de permettre une participation des parents au marché de l'emploi ainsi que de supporter la relance commerciale de nos entreprises.

**Region:** Quebec <sup>[3]</sup>

Tags: child care policy <sup>[4]</sup>  
consultation <sup>[5]</sup>

---

Source URL (modified on 23 Jun 2021): <https://childcarecanada.org/documents/research-policy-practice/21/06/l%E2%80%99acc%C3%A8s-%C3%A0-des-services-de-garde-%C3%A9ducatifs-%C3%A0-l%E2%80%99enfance-pour>

**Links**

[1] <https://childcarecanada.org/documents/research-policy-practice/21/06/l%E2%80%99acc%C3%A8s-%C3%A0-des-services-de-garde-%C3%A9ducatifs-%C3%A0-l%E2%80%99enfance-pour> [2] <https://www1.fccq.ca/wp-content/uploads/2021/06/Memoire-FCCQ-Services-de-garde-educatifs-Juin-2021-VF.pdf> [3] <https://childcarecanada.org/taxonomy/term/7855> [4] <https://childcarecanada.org/category/tags/child-care-policy> [5] <https://childcarecanada.org/taxonomy/term/9115>